

CAHIER DES CHARGES

Commande pour la création d'une identité graphique, la création et le développement d'un site internet

Le projet Bonus

Adresse du site internet provisoire :

<https://collectifassobonus.wixsite.com/bonus-les-ateliers>

1 - PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le collectif d'associations Bonus se compose de six associations dont les réflexions et les actions se développent depuis de nombreuses années au niveau de la ville de Nantes, mais aussi à l'échelle départementale, régionale et plus largement à un niveau national et international.

Le projet Bonus est complémentaire des dispositifs de soutien existants. Il répond aux besoins collectifs non satisfaits des plasticiens professionnels : le manque de lieux de travail pour les artistes, de bureaux pour les associations ; d'outils de production appropriés aux pratiques artistiques ; le manque de dispositifs de mobilité pour les artistes (accueil en résidences de création ou de médiation culturelle).

Au-delà des moyens matériels, le cœur de la démarche est de développer la mutualisation, la coopération, la réflexion collective entre le plus grand nombre d'acteurs professionnels de la filière arts visuels de Nantes et des territoires voisins. L'objectif est de travailler collectivement à la multiplicité des enjeux et des défis actuels de la filière arts visuels.

Notre proposition intitulée le projet Bonus a été lauréate de l'appel à projets lancé par la ville de Nantes en octobre 2017. Celui-ci était relatif à la mise à disposition, la gestion et l'animation d'ateliers d'artistes.

Aujourd'hui nous accueillons une trentaine d'artistes sur deux sites : Félix Thomas et l'Îlot des îles. Nous disposons également d'un espace d'exposition, d'un atelier de production tourné vers les projets d'impression et d'édition et nous mettons en place différents programmes de résidences d'artistes.

2 - PRESENTATION DE LA COMMANDE

Notre demande porte sur :

- la création d'une identité graphique originale pour le collectif Bonus

Cette identité graphique devra être appliquée au site internet et à divers éléments papiers.

- la création et le développement de son site internet.

L'hébergement, la mise en place d'un nom de domaine, la création d'adresses mails spécifiques

seront pris en charge par l'association Bonus sur les conseils du développeur.

- la mise en place d'une newsletter associée à un listing mail administrable et répondant à la réglementation RGPD.
- la mise en place d'un abonnement à Google Analytics pour les suivis d'activité.
- Nous souhaitons également recevoir un devis concernant la maintenance du site (mise à jour, correction des bugs).

Cette double demande devra faire l'objet d'une réponse unique, libre aux candidats de s'associer entre graphistes et développeurs si nécessaire.

Cet appel à candidatures s'adresse uniquement à des graphistes et des développeurs résidant ou travaillant en Pays de la Loire.

3 - OBJECTIFS DU PROJET :

Être un outil de communication du projet Bonus

- Posséder une identité graphique originale qui nous soit propre (logo, typo) et qui soit déclinable (en-tête de lettre, signalétique, cartes de visite etc).
- Mettre en valeur les ressources et outils mis à disposition par Bonus tels que l'atelier de production, les ateliers pour les artistes, les bureaux pour les associations mais aussi l'esprit de dynamique collective du projet Bonus.
- Permettre d'adhérer à l'association.
- Enrichir les outils de communication du projet Bonus en permettant l'envoi de newsletters aux abonnés (diffuser des informations et actualités sur les artistes plasticiens usagers des ateliers, ainsi que sur les divers projets artistiques portés par le collectif (résidences, expositions...)). Lancer les appels à candidatures et/ou à projets.

Attentes particulières concernant le développement du site internet :

- Les coûts de création, développement, intégration, devront être détaillés.
- Le projet devra disposer d'une période de garantie après la mise en ligne dans l'objectif de corriger les bugs/problèmes qui pourraient apparaître (la durée de la période de garantie doit faire partie de la proposition de la candidature).
- Le site doit être administrable ; nous souhaitons être indépendants dans la mise en ligne des

contenus sur notre site web (textes, images, pdf, vidéo).

- Le site devra être responsive design
- Chaque rubrique et sous-menu du site doit pouvoir comporter un dossier de photographies, des textes, des PDF, des vidéos. Chaque dossier de photographie doit pouvoir comporter au moins 20 images.
- Le site sera bilingue. La version anglaise concernera l'intégralité des textes disponibles sur le site y compris les légendes d'images.
- Le site devra permettre l'inscription à une newsletter.

4 - LES DIFFERENTS CONTENUS DU SITE

La barre de menu comprend 5 entrées :

1 - Accueil

2 - Les espaces de travail

3 - Programmation

4 - Candidatures

5 - La newsletter

Chacune des 5 entrées comprend des sous menus (cf annexe).

Attention, chacun des sous menus comprend potentiellement : textes, images, pdf téléchargeable, lien vers internet.

5 - DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Votre réponse, qui doit nous parvenir au plus tard le 23 juin, portera sur l'ensemble des besoins décrits dans ce document.

Le travail de réponse réalisé par les candidats reste à la charge de ces derniers. Les candidats ne pourront pas réclamer de frais au collectif Bonus pour la réalisation des réponses et entretiens, même si le projet était abandonné.

Planning estimé

- Début de l'appel d'offre : 28 mai 2019
- Remise des candidatures : 23 juin 2019
3 candidatures seront retenues
- Entretiens / rencontres : entre le 15 et le 19 juillet (date précise à définir)
- Date de décision : dernière semaine de juillet
- Début du projet : 1 septembre 2019
- Version bêta / test : 30 septembre 2019
- Livraison et mise en ligne souhaitée du site : 30 octobre 2019

Éléments de réponses attendus

Pour la phase de dépôt des candidatures (23 juin)

Plusieurs éléments de réponse sont attendus pour faciliter la sélection des candidats en compétition :

- Présentation détaillée du candidat : références de travaux réalisés (dont 10 sites internet maximum). Nous souhaitons que le candidat soit graphiste et développeur ou se présente en tandem avec un collaborateur de son choix.

Pour la phase des entretiens / rencontres : entre le 15 et le 19 juillet (date précise à définir)

- Une proposition budgétaire détaillée incluant :
 - la création graphique appliquée au site internet et à des supports papier, le développement du site ;
 - Une proposition budgétaire pour les services annexes : formation des administrateurs sur l'outil et maintenance (mise à jour régulière de WordPress – ou autre technologie - et des extensions installées. Correction des bugs sous 48 h).
- Un planning et méthodologie de développement de projet envisagée (quels modes de communication entre nous et vous, quelles phases de validation. Attention, à prendre en compte que l'équipe de Bonus n'est pas formée à l'usage des outils de partage collaboratif utilisé par les développeurs).

Facteurs d'évaluation des réponses reçues

Pour évaluer les réponses des candidats, le collectif Bonus apportera une attention particulière à la compréhension du contexte global, au respect des contraintes et à l'expérience des candidats.

Contacts

Pendant le déroulement de la consultation, toute Information complémentaire d'ordre technique et/ou autre pourra être demandée par mail à :

Laurent Moriceau

collectifasso.bonus@gmail.com

Si au cours des échanges, des informations complémentaires étaient fournies, elles le seraient à l'ensemble des candidats – toute information ayant trait à l'offre de chaque candidat demeurant confidentielle.

6 - ANNEXE

La barre de menu détaillé :

1 – Accueil

- Le projet bonus (présentation de l'association, présentation du projet Bonus) ;
- Les dernières actualités + liens vers l'historique des actualités ;
- Infos pratiques : adresses des sites, contacts mails des salariés ;
- Lien vers les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc) ;
- Logos des partenaires publics et privés.

2 – Les espaces de travail

- 2 sites de travail

- Félix Thomas (quartier Haut-Pavés Saint-Félix) ;
Description du quartier et des équipements de Bonus à Félix Thomas ;
- Îlot des Îles (quartier de la Création) ;
Description du quartier et des équipements de Bonus à l'Îlot des Îles.

- Les ateliers d'artistes

- Présentation des ateliers ;
- Présentation des artistes usagers ;
- Présentation des anciens artistes usagers ("ils sont passés par là") ;
- Logos des partenaires publics et privés.

- Les bureaux pour les associations

- Présentation des bureaux ;
- Présentation des associations usagères ;
- Présentation des anciennes associations usagères ;
- Logos des partenaires publics et privés.

- L'atelier de production

- Présentation de l'atelier et de son fonctionnement ;
- Présentation des réalisations ;
- Nos clients ;
- Contact mail +téléphone ;
- Logos des partenaires publics et privés.
- logos des partenaires publics et privés.

3 - Programmation

- L'atelier 8

- fonctionnement de la programmation ;
- les événements en cours (exposition, conférences etc) ;
- les événements passés (exposition, conférences etc) ;
- logos des partenaires publics et privés.

- Les résidences d'artistes

- présentation des résidences ;
- présentation des projets en cours ;
- présentation des projets réalisés ;
- logos des partenaires publics et privés.

4 - Candidatures

- ateliers d'artistes ;
- bureaux associations ;
- résidences ;
- emplois ;
- logos des partenaires publics et privés.

5 - La newsletter

- inscription à la newsletter ;
- consultation de la newsletter ;
- Elle doit pouvoir annoncer jusqu'à une dizaine d'événements différents. Chaque événement doit pouvoir comporter une image, du texte, des liens divers. Cette newsletter doit être associée à un ou plusieurs listings mail administrables et répondant à la réglementation RGPD ;
- Une interface doit permettre à l'internaute de s'inscrire à la newsletter. Cette interface doit comporter 2 options : la possibilité de s'inscrire à la newsletter national/internationale et une possibilité de s'inscrire à une newsletter agglomération nantaise.